

12 COMMUNES



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Ce mois-ci, rencontre avec...

Florence LANLIARD,
Vice-présidente en charge de l'Aménagement du Territoire

« En 2030, notre territoire offrira une qualité de vie et un cadre exceptionnels! »



A gauche: Bernad DHORNE, responsable du service Aménagement du Territoire, Schéma de Cohérence Territoriale
A droite: Florence LANLIARD, Maire du Plan-De-La-Tour et Vice-présidente en charge du SCOT

L'Édito

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale constitue un temps fort pour notre jeune Communauté de communes.

Elle est également l'occasion de porter une ambition intercommunale sans retirer aucune initiative aux communes mais tout en articulant nos projets et leurs temporalités et en unissant nos énergies.

Les communes sont attachées à l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) au niveau communal. Toutefois, certains enjeux identifiés peuvent faire l'objet de réflexions intercommunales afin de donner toute leur mesure et leur efficacité en ces temps de raréfaction des fonds publics et de moindre dynamisme économique.

Au travers de notre SCOT, c'est non seulement un projet de territoire que nous dessinons mais aussi un outil d'aménagement dont nous nous dotons.

La mise en cohérence et en synergie de l'ensemble de nos démarches est plus que jamais une nécessité.

Tout reste à créer.

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

**Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Pouvez-vous nous présenter votre compétence et l'essentiel de vos actions?

Cette compétence m'intéressait beaucoup car j'ai participé à l'élaboration du premier Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en 2006 et parce que celui-ci est, bien sûr, le socle de l'aménagement du territoire. J'ai acquis, durant mes quatre mandats, une bonne connaissance de notre secteur et de ses enjeux. Bernard Dhorne, responsable du service Aménagement du Territoire, coordonne les travaux du SCOT en partenariat avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage et maître d'œuvre du projet l'AUDAT - Agence d'Urbanisme De l'Aire toulonnaise. Cette agence met à la disposition de la Communauté de Communes une équipe solide et experte en réalisation de SCOT.

Pour la plus grande transparence, nécessaire à la bonne réalisation de ce schéma, une gouvernance impliquant de nombreux élus, institutionnels et personnes associées a été mise en place. Le Président et les vice-présidents réunis en directoire sont régulièrement informés et concertés pour le déroulement des différentes phases.

A quoi ressemblera notre territoire en 2030?

À un territoire d'exception, c'est tout l'enjeu du SCOT! En 2030, notre territoire offrira une qualité de vie et un cadre exceptionnels! Nos objectifs sont nombreux, par-ailleurs tous déjà actés en 2006.

Parmi eux, citons la montée en puissance des atouts offerts par notre ruralité et nos paysages. La mise en avant du patrimoine, aussi bien par l'image de la ville de Saint-Tropez, phare de la collectivité, que par l'image agro-sylvo-pastorale locale. L'équilibre entre l'agriculture et le tourisme, qui doit être privilégié.

Qui plus est, la stabilisation de la démographie, la question de la transition énergétique, la diminution de notre empreinte écologique, la santé et le bien-être de nos concitoyens doivent être pris en compte. En d'autres termes il va nous falloir améliorer la circulation, veiller à ce que l'air soit plus respirable, mettre un frein à la croissance immobilière et donc faire la part belle aux générations futures.

Nous accorderons la plus grande vigilance à l'urbanisation au bord des routes, tout le long du littoral, à la réhabilitation de certaines réalisations immobilières, au «toiletage» de ce qui est ancien et à la végétalisation du neuf.



Les premiers ateliers du SCOT font «plancher» sur les cinq thèmes du diagnostic

Le 28 avril dernier, une soixantaine de membres du comité de pilotage (élus, techniciens de la Communauté de communes et des communes, Personnes Publiques Associées (PPA) etc.) ont ciblé, collectivement, les principaux enjeux du territoire.

Accueillis par Alain BENEDETTO, maire de Grimaud, au complexe sportif des Blaquières à Grimaud et répartis en ateliers, les participants ont ainsi échangé autour de cinq thèmes. A savoir : **le Paysage et le Cadre de vie, l'Environnement, les Activités économiques, la Démographie et l'habitat, la Mobilité et les équipements.**

Au terme de cette journée de réflexion et d'échanges, les différents constats ont été synthétisés dans le but de définir avec précision les enjeux qui guideront prochainement la rédaction du diagnostic.

La «Rando SCOT» du 12 mai à laquelle étaient conviés les mêmes acteurs ainsi que les associations agréées Environnement est venue compléter, sur le terrain, le côté théorique de ces ateliers.

Pour en savoir plus :

cc-golfedesainttropez.fr

audat.org

Que ressort-il du diagnostic du SCOT?

Les grands équilibres naturels et agricoles sont préservés et le développement futur de l'habitat, notamment, tient compte de cet environnement. Le logement est bien sûr une priorité. Et si l'objectif de production d'une résidence principale pour une résidence secondaire fixé par le schéma de 2006 a été tenu dans «le neuf», l'évolution dans le parc ancien n'a, lui, pu être maîtrisé... C'est pourquoi l'enjeu actuel est de veiller à ce que l'offre de logements répondant aux besoins de la population permanente soit renforcée tout en la préservant de l'impact des demandes en résidences secondaires.

Les déplacements constituent un autre axe du Schéma...

De grands équipements sont nécessaires, capables de résoudre les problèmes d'enclavement du Golfe, à l'image du contournement Ouest de Sainte-Maxime ou du pôle d'échanges sur le secteur de la Foux.

Sur le territoire, près de 8 déplacements quotidiens domicile-travail sur 10 se font aujourd'hui en voiture individuelle (en 2009, 78% des déplacements étaient effectués en véhicule particulier, 13% à pied, 8% en deux-roues et 1% en transport en commun): les embouteillages ont donc tendance à se généraliser même hors période estivale. La réalisation d'itinéraires pour les modes doux fait partie des projets au même titre que le renforcement de la desserte maritime.

Le redéploiement de l'offre touristique à l'année et le tourisme nature en particulier constitue, lui aussi, l'un des axes majeurs de notre développement. Pourquoi ne pas envisager une offre encore plus cohérente avec des balades dans les Maures et un guide dédié?

Il reste donc beaucoup à faire mais l'amélioration continue reste notre objectif.



EXPOSITION:

cet été, plein soleil sur le nouveau diagnostic!

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale a vu fleurir de nouveaux enjeux depuis l'adoption, il y a dix ans, du premier SCOT du Var, alors porté par le Syndicat Mixte des Cantons de Grimaud et Saint-Tropez. La dynamique enclenchée est intacte.

L'exposition itinérante (1) qui sera proposée au sein de l'hôtel communautaire à Cogolin puis dans les mairies des douze communes lèvera la voile sur la démarche intercommunale quant à l'élaboration du nouveau diagnostic.

«Le diagnostic de 2006 a été bousculé par l'évolution du Code de l'Urbanisme, les lois Grenelle 1 et 2 ou encore la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il fallait le revisiter» souligne-t-on au service Aménagement du territoire. Grâce au Livre Blanc, document à travers lequel les élus se sont prononcés sur les directions politiques qu'ils souhaitaient donner à l'élaboration du nouveau projet d'aménagement et de développement local, le rôle du SCOT s'est vu légitimé.

L'exposition estivale proposera un nouveau diagnostic du Golfe sous la forme de six grands panneaux explicatifs. Et puisqu'une fois achevé, le SCOT aura des conséquences concrètes sur le quotidien de chaque habitant du territoire, une première réunion publique, corrélée à cette même exposition, suivra dans le courant de l'automne.

(1) les dates et lieux précis sont à venir sur le site internet de la Communauté de communes

2016, une année charnière pour le SCOT

15 Février : Réunion des Personnes Publiques Associées à Grimaud

3 mars : Comité de pilotage (COFIL) sur la «Transition énergétique» au Plan-De-La-Tour

31 mars : Groupe de travail sur la Transition énergétique

28 avril : Premiers ateliers du SCOT sur le diagnostic et les enjeux du territoire, à Grimaud

12 mai : Première Rando SCOT (présentation, en marchant, des quatre projets à enjeux que sont l'interface Port-Grimaud/camping des plages, le Yotel et les marines de Cogolin, les marines de Gassin)

Et à venir...

Judi 2 juin, 9h30 à la Bastide PISAN de Cogolin: COFIL sur le bilan des premiers résultats du diagnostic, élaboration de l'exposition estivale, préparation de la concertation publique

Juin/ juillet: Exposition itinérante sur les avancées du SCOT et les grandes lignes du nouveau diagnostic

Vendredi 19 août : 2^e ateliers du SCOT

Septembre/octobre : Réunion publique

Octobre/novembre : 2^e Rando SCOT et 2^e réunion des PPA

